

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 26, 27 et 28 mai 2015

2015 DAC 143 Subvention (10.000 euros) à l'association Centre de musique médiévale de Paris (13e).

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 12 mai 2015, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'association Centre de musique médiévale de Paris ;

Vu l'avis du conseil du 13e arrondissement, en date du 11 mai 2015 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1: Une subvention de fonctionnement de 10.000 euros est attribuée à l'association Centre de musique médiévale de Paris 47, rue Bobillot 75013 de Paris, pour l'année 2015. 2015_01772 et 2015_01773, 5324.

Article 2 : Cette dépense sera imputée sur le Budget de fonctionnement de la Ville de Paris 2015, nature 6574, fonction 33, ligne VF 40004. Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO